



Contacts presse

Dr François Blanchecotte

06 08 89 61 02

president@federationbiologiemedicale.fr

À propos de la FBM

La Fédération de la Biologie Médicale (FBM), créé en décembre 2025, est une organisation inédite rassemblant à la fois les professionnels de santé privés et les entités économiques du secteur. Cette fédération fédère trois syndicats représentatifs – le Syndicat des biologistes (SDBIO), Les Biologistes Médicaux (Biomed) et le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) –, un syndicat régional – la Fédération des Biologistes Praticiens (FBP) – ainsi que des sociétés privées de biologie médicale présentes sur l'ensemble du territoire national.

Mars Bleu

Il est temps de permettre aux biologistes médicaux d'agir pleinement dans la lutte contre le cancer colorectal

Paris, le 20 mars 2026 – Le 12 mars, en plein « Mars Bleu », mois national de mobilisation contre le cancer colorectal, le Journal officiel a publié l'arrêté du 10 mars 2026 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2024 relatif aux programmes de dépistage organisé des cancers. Il intègre les infirmiers diplômés d'État aux professionnels de santé auprès de qui les personnes éligibles peuvent retirer le kit de dépistage du cancer colorectal.

Comme lors de son communiqué de presse du 4 février, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, la Fédération de la biologie médicale (FBM) estime qu'il est incompréhensible que les biologistes médicaux ne fassent toujours pas partie de cette liste de professionnels de santé pouvant délivrer ce kit de dépistage, malgré leur rôle central dans les dispositifs de prévention mentionné dans l'accord signé avec la Cnam le 20 décembre 2024.

Une expérimentation vient de débuter en Occitanie, où les biologistes médicaux et leurs équipes peuvent distribuer les kits de dépistage du cancer colorectal. Il est urgent de généraliser cette expérimentation à tout le territoire et de la passer rapidement en droit commun.

Un enjeu majeur de santé publique

Le cancer colorectal demeure l'un des cancers les plus meurtriers en France. Pourtant, détecté précocement, il peut être guéri dans 9 cas sur 10. Le dépistage repose sur un test immunologique simple, fiable et intégralement pris en charge pour les personnes âgées de 50 à 74 ans.

Malgré ce cadre structuré, la participation reste insuffisante : en 2021, le taux de dépistage atteignait seulement 33,5 %, loin de l'objectif européen de 65 %. Ce retard se traduit par des diagnostics trop tardifs et des conséquences humaines, sociales et

économiques considérables. L'augmentation significative du taux de participation constitue aujourd'hui une priorité partagée par l'ensemble des acteurs de santé publique.

Des acteurs clés encore insuffisamment mobilisés

Chaque jour, les biologistes médicaux accueillent des centaines de milliers de patients dans plus de 4 200 sites répartis sur tout le territoire. Ils disposent d'une expertise scientifique reconnue en matière de dépistage, d'un maillage territorial de proximité unique, d'équipes formées à l'accompagnement des patients et d'une organisation logistique immédiatement mobilisable.

Malgré leur rôle central et grandissant dans les stratégies de dépistage et de prévention (IST sans ordo), ils ne peuvent toujours pas délivrer les kits. Cette incohérence organisationnelle constitue un frein évident à l'efficacité du programme national.

Une mesure simple, cohérente et immédiatement opérationnelle

Autoriser la distribution des kits dans les laboratoires de biologie médicale serait une évolution pragmatique : simple à mettre en œuvre, cohérente avec le parcours de soins et sans surcoût structurel majeur.

Une telle mesure permettrait d'améliorer l'accès au dépistage : les biologistes et leurs équipes pourraient utilement inciter les patients concernés à prendre et utiliser le kit. Cette mesure permettrait de simplifier le parcours du dépistage en centralisant l'information et la remise du kit et de renforcer l'accompagnement personnalisé des patients. Elle contribuerait ainsi à accroître significativement la participation et l'efficacité globale du dispositif.

Passer de l'intention à l'action

La FBM appelle les autorités sanitaires à lever sans délai les blocages persistants afin d'intégrer pleinement les biologistes médicaux dans la distribution des kits de dépistage, à l'image de l'expérimentation en cours en Occitanie. La FBM souligne également l'importance des prochaines recommandations de la Haute Autorité de santé et de leur traduction rapide dans la nomenclature des actes de biologie médicale.

Face à un taux de participation qui progresse trop lentement, il n'est plus possible de se satisfaire de demi-mesures. Permettre aux biologistes médicaux d'agir pleinement dans le dépistage du cancer colorectal est une décision pragmatique et urgente. C'est, avant tout, une décision qui peut sauver des vies.